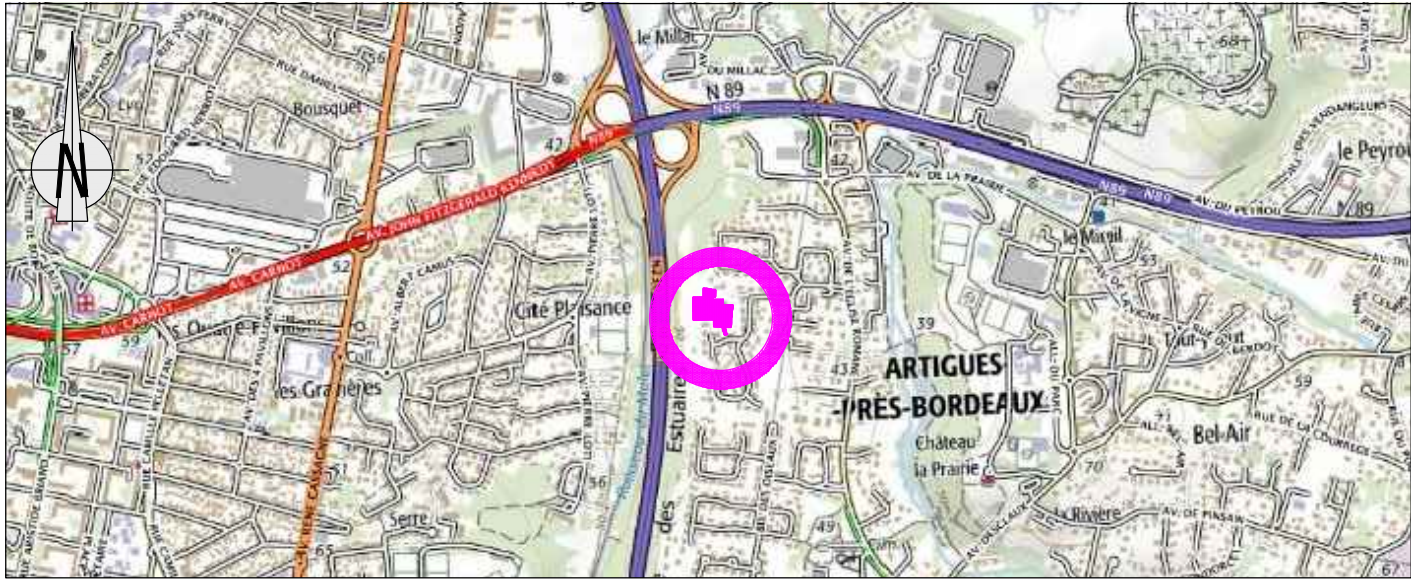


L'île aux oiseaux

Rue des Palombes
Cadastre Section AZ numéros 328 à 335, 338 à 352 et Section BH numéros 178 à 180

PLAN DE SITUATION



Echelle : 1/25000

PLAN D'ENSEMBLE



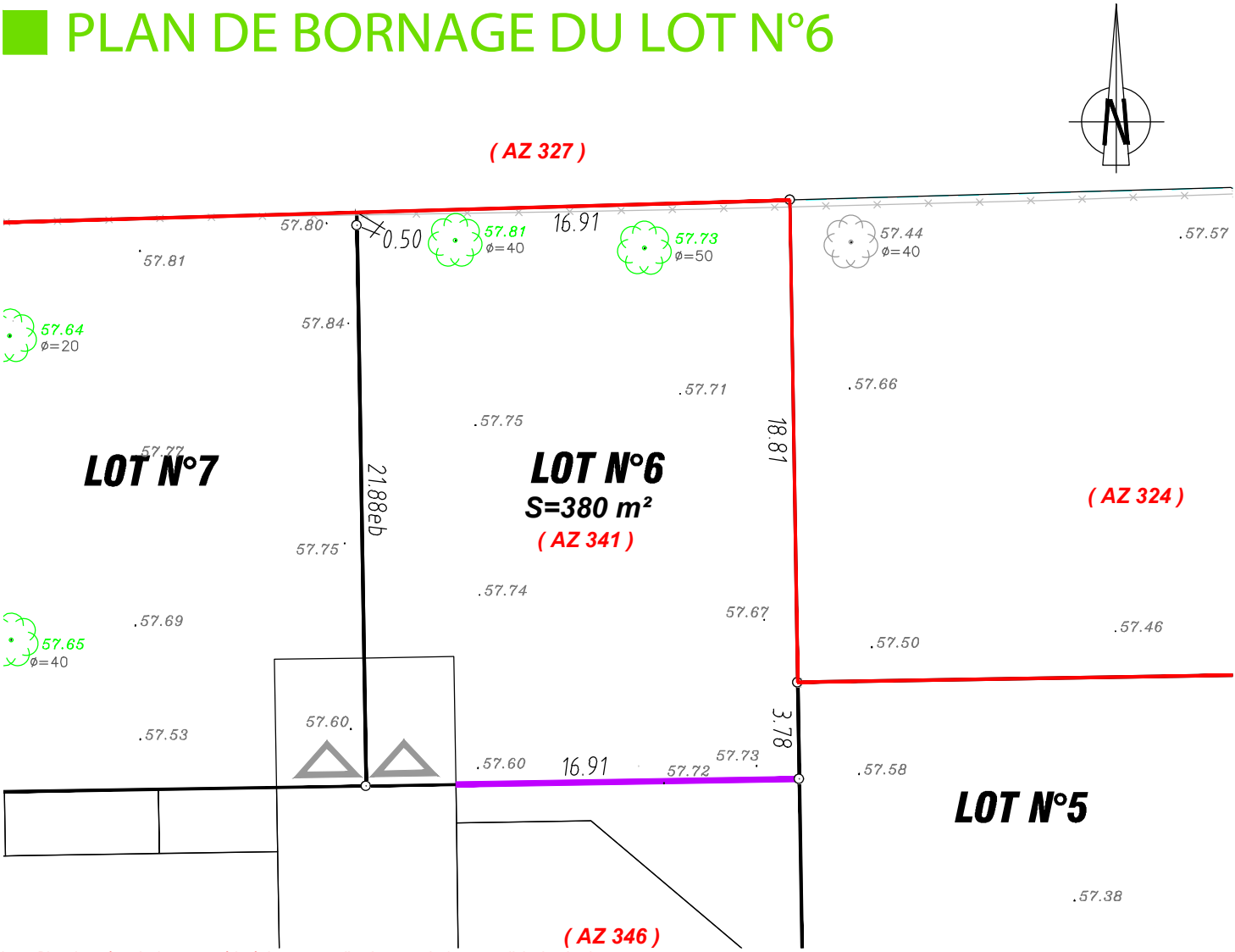
Echelle : 1/1500

Seule l'apposition du cachet sur ce plan peut certifier son authenticité.

L'île aux oiseaux

Cadastre Section AZ numéro 341

PLAN DE BORNAGE DU LOT N°6



Nota : Plan dressé après bornage périmétrique contradictoire et après bornage divisoire des lots.
Nivellement rattaché au N.G.F. par GNSS suite relevé du 15/11/2021 après travaux.

○ Borne OGE plastique nouvelle.
● Borne OGE plastique existante.

(AZ 328) Référence cadastrale après documents d'arpentage n° 1691J, 1692E, 1703Y, 1705P (sous réserve de leurs publications aux hypothèques).

Application cadastrale figurative.

Périmètre du lotissement L'île aux oiseaux.

1 rang de parpaing ou CR2 en fondation à la charge de l'aménageur.

Arbre existant à conserver dans les lots privés.

Aire de stationnement privative imposée et réglementée 3.5 x 5 m (cf règlement du lotissement).

eb = Entre bornes.

Signe d'appartenance.

Clôture mitoyenne.

Arbre existant.

Pilier (charge acquéreur) Accès = 3m (charge acquéreur) Pilier

Principe des accès aux lots

Echelle : 1/250

Référence dossier : 190713

15 Février 2022

Clôtures à l'alignement en limite d'espace public (à la charge de l'aménageur)
En façade sur voie, parking public ou espace vert, la clôture à l'alignement sera constituée de grilles rigides à barreaudage d'une hauteur de 1.50m, de teinte grise. Cette clôture sera doublée d'une haie libre et diversifiée, composée d'essences et floraisons variées choisies principalement parmi les essences suivantes :
Arbustes : Abélias, Spirées, Nandinas, Fusains, Photinias
Vivaces : Verveines de Buenos Aires, Gaura, Calamagrostis, Pennisetum ou autres graminées.